

CAPSULE INFO>VEILLE

Portugal - Application mobile pour les travailleurs autonomes

Le Portugal est l'un des pays où le taux de travailleurs et travailleuses autonomes est le plus élevé au sein de l'Union européenne. Selon Eurostat, environ 700 000 personnes étaient inscrites sous cette forme juridique au premier trimestre 2022, ce qui constitue près de 14 % de la population active.

Caractéristiques du travail autonome

L'un des avantages de cette forme juridique est la simplicité des démarches lors de la création : il suffit d'avoir un compte bancaire au Portugal et de s'inscrire au ministère des Finances. En enregistrant son activité professionnelle de cette façon, le contribuable engage financièrement non seulement la totalité de son actif personnel, mais aussi celui de sa conjointe ou de son conjoint. En contrepartie, il peut aussi utiliser les actifs de l'entreprise pour son usage personnel et payer ses propres dettes. Étant donné la popularité de cette forme juridique, il semble que les avantages qui la caractérisent offrent un contrepois favorable aux inconvénients. Une personne déclarée comme travailleur autonome peut notamment :

- démarrer son entreprise sans aucun investissement ;
- avoir droit à l'assurance chômage (sous certaines conditions) et à d'autres prestations sociales si elle a cotisé au moins un an ;
- choisir un régime de déclaration fiscale simplifié si ses revenus annuels sont inférieurs à 200 000 € ;
- être exonérée de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) si son chiffre d'affaires annuel est inférieur à 10 000 € (en régime fiscal simplifié).

L'application ATGO

Le modèle d'affaire du travailleur autonome étant répandu, l'agence fiscale portugaise – l'Autoridade Tributária e Aduaneira (AT) – a développé l'application ATGO spécialement pour ce type de contribuable. Elle est offerte sur les appareils mobiles qui utilisent la plateforme IOS (Apple) et Android (Google).

L'application a pour but de simplifier l'exécution des obligations fiscales de ces contribuables et par le fait même d'augmenter leur taux de conformité fiscale. Cette application permet :

- l'émission et l'annulation de factures et de reçus ;
- le classement des dépenses ;
- la production de diverses statistiques et informations de gestion.

Il s'agit donc en quelque sorte d'un système de comptabilité qui facilite la production des déclarations de taxe de vente trimestrielles ou de sa déclaration de revenus annuelle. En effet, le contribuable peut rapidement visualiser l'état de ses revenus et dépenses. Il ne s'agit pas d'un système de déclaration en temps réel puisqu'aucune donnée n'est transmise à l'agence fiscale. Il revient au travailleur autonome de remplir lui-même ses déclarations à partir des informations qui se trouvent dans ATGO.

D'autres fonctionnalités sont en développement telles que l'envoi de rappel, la possibilité d'effectuer les paiements de façon électronique et l'ajout de commandes vocales.

RÉFÉRENCE

INTRA-EUROPEAN ORGANISATION OF TAX ADMINISTRATIONS (2022). *The portuguese Tax Administration Launched a New APP for Self-Employed Taxpayers*, [en ligne], **The Portuguese Tax Administration Launched a New APP for Self-employed Taxpayers | Intra-European Organisation of Tax Administrations (iota-tax.org)**

SUPERCASA (2022). *ATGO: New application launched by the Tax Authorities for the self-employed*, [en ligne], **<https://supercasa.pt/en-gb/noticias/atgo-new-application-launched-by-the-tax-authorities-for-the-self-employed/n2109/>**

VIVRE AU PORTUGAL CONSULTING (2022). *Le Portugal, lance ATGO une application pour les indépendants*, [en ligne], **Le Portugal, lance ATGO une application pour les indépendants • Vivre au Portugal Consulting**